



SPECIAL FINANCES MUNICIPALES 2016

Dans ses séances du 30 mars et du 18 mai 2016, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'exécution des Budgets relatifs à l'exercice 2015 et a approuvé les Budgets de l'exercice 2016. Ces délibérations ont fait l'objet d'un travail de préparation important des élus et de l'équipe technique, en collaboration avec le comptable assignataire. Elles reflètent les orientations de gestion de nos finances communales suivies par le Conseil.

LE BUDGET PRINCIPAL

2015: PREVISIONS CONFIRMÉES ET ENGAGEMENTS TENUS

FONCTIONNEMENT

Milliers d'Euros	2 013 Exécuté	2 014 Exécuté	2 015 Budget	2 015 Exécuté
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Charges à caractère général	232	220	260	260
Charges de personnel	413	431	465	460
Attribution de compensation CCPC	55	55	55	41
Autres charges de gestion courante	105	103	127	104
Dont contributions organismes	62	63	60	58
Subventions aux Associations	13	11	18	17
Total des dépenses de gestion courante	818	821	907	882
Charges financières (intérêts)	6	5	10	10
Total des dépenses de fonctionnement hors VSF SI	934	985	979	948
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Atténuation charges et PV cession	78	63	61	74
Produit des services et ventes diverses	53	50	36	34
Impôts et taxes	678	684	692	704
Dotations, subventions et participations	236	225	224	205
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 117	1 138	1 064	1 069
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT hors report A-1	183	153	85	122

Les **dépenses de gestion courante** qui correspondent aux engagements effectifs sur les charges sont sensiblement inférieures au budget voté (882 000 € contre 907 000€) Parmi elles, les charges de personnel (460 000€) ont progressé de 29 000€, en application des dispositions salariales de la Fonction Publique Territoriale et à cause de remplacements pour congé maladie nécessaires. Les charges à caractère général (260 000 €) sont conformes au Budget. Les charges de personnel représentent 49 % du total des charges, ratio très supérieur à celui des communes comparables (40%).

Les **recettes de fonctionnement** de 1 069 000€, sont conformes aux anticipations, en diminution notamment à cause de la baisse des dotations de l'Etat, alors que les ressources fiscales progressent plus que prévu, grâce notamment à l'évolution des bases (à taux constants).

INVESTISSEMENT

Milliers €	2 013 Exécuté	2 014 Exécuté	2 015 Budget	2 015 Exécuté
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Solde exécution SI A-1	0	132	0	0
Subventions d'équipement versées	209	85	112	86
Immobilisations incorporelles	3	16	97	21
Immobilisation corporelles = investissement	172	150	234	155
Emprunts (remboursement capital)	26	26	29	29
Transfert SI vers SE PV sur cession immobilisation	75	52	0	0
Reste à Réaliser A-1		12		42
Total des dépenses d'investissement	485	462	478	291
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Solde exécution SI A-1	32	0	155	155
Subventions d'investissement reçues	29	22	0	21
Emprunts nouveaux	0	210	0	0
Total des recettes d'équipement	29	232	0	21
Dotations Fonds divers FCTVA	35	33	22	35
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1)	155	183	153	153
Total des recettes financières	190	217	178	188
Virement de la SF (Résultat A)			89	
Amortissement immobilisations +cessions	103	158	55	55
Total des recettes d'investissement	353	606	478	420
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-132	156		170
FONDS DE ROULEMENT	51	210		607

Les **dépenses d'investissement réalisées** en 2015 (291 000€) sont nettement inférieures à ce qui avait été budgétées (478 000€). Ceci est dû au fait que les opérations d'effacement des réseaux menées avec le SDEF ont été réparties sur 2015 et 2016, et aux efforts de limitation de prix sur les investissements prévus. Par ailleurs, les dépenses anticipées pour l'élaboration d'un nouveau PLU ont été limitées, la procédure ayant été transférée en cours d'année au niveau intercommunal.

Cf. plus bas la liste des dépenses d'équipement effectuées en 2015 et prévues en 2016

Les **recettes d'investissement**, constituées principalement du solde positif de 2014 (153 000€) et de l'excédent capitalisé de 2014 (153 000€), ont été un peu inférieures aux prévisions, le résultat de fonctionnement de 2015 n'ayant pas été capitalisés (420 000 € contre 478 000 €).

Mais au total, la section d'investissement dégage un **résultat positif de 170 000 €**, qui sera utilisé dans le budget 2016.

Le **Fonds trésorerie de la commune**, qui représente ses disponibilités monétaires, s'établit à fin 2015 à un niveau record de **607 000 €** (soit près de 60% d'une année de recettes de fonctionnement).

L'**endettement de la commune**, qui en 2014 avait été porté de 170 000€ à 354 000 €, diminue en 2015 à 344 000€, par l'effet des remboursements annuels sur les emprunts en cours.

La dette du Budget principal de la commune reste très raisonnable : 340 €/Habitant, contre 639 € pour les communes de même taille en Bretagne.

LE BUDGET PRINCIPAL 2016

BAISSE DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

PRUDENCE SUR L'INVESTISSEMENT

Le budget 2016 a été établi en tenant compte des expressions de besoins, et des projets d'équipements programmés. Mais nous avons dû exercer des arbitrages inévitables, alors que les recettes courantes sont désormais fortement impactées par la baisse pluriannuelle des dotations de l'Etat aux communes. **Sur 3 ans la DGF, la DSP et la DSR auront déjà baissé de plus de 20%.**

2016 Budget Principal Fonctionnement

Milliers d'Euros	Exécuté 2 015	Budget 2 016
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 015	2 016
Charges à caractère général	260	304
Charges de personnel	460	448
Attribution de compensation CCPC	41	69
Autres charges de gestion courante	104	108
<i>Dont contributions organismes</i>	58	71
Subventions aux Associations	17	27
Total des dépenses de gestion courante	882	956
Charges financières (intérêts)	10	8
Charges exceptionnelles	0	6
Dépenses imprévues	0	5
Total des dépenses réelles de fonctionnement	893	974
Dotations aux amortissements & cessions	55	59
Virement de la SF à la SI (budget)		
Total des dépenses de fonctionnement hors VSF SI	948	1 034
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement reporté		130
Atténuation charges et PV cession	74	26
Produit des services et ventes diverses	34	50
Impôts et taxes	704	703
Dotations, subventions et participations	205	186
Autres produits de gestion courante	50	38
Total des recettes de gestion hors résultat reporté	1 066	1 002
Produits financiers	3	1
Total des recettes réelles de fonct hors report A-1	1 069	1 003
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT yc report A-1	122	100

En 2016, nous devons **anticiper une hausse non négligeable des dépenses réelles de fonctionnement** au titre du BP communal (de 893 000€ à 974 000€), conséquences essentiellement de décisions exogènes qui s'imposent à la commune.

Les charges à caractère général seront impactées par l'obligation d'y comptabiliser certaines dépenses de travaux (20 000 €) qui auparavant étaient imputées en investissement, par la prise en compte de frais qui relevaient auparavant du CCAS et par la participation aux coûts de transports scolaires et collectifs organisés au niveau de la CCPC.

Les contributions aux organismes (SDIS, syndicats, CCPC...) seront plus fortes du fait des financements apportés pour la mutualisation en cours à la CCPC (gestion des ADS, PLUI...). Les subventions aux Associations incluent désormais certaines dépenses CCAS (repas des anciens...) et la participation à la crèche de Telgruc.

Seules les charges de personnel seront en diminution, du fait des mouvements prévus dans l'équipe technique en 2016, qui sont gérés au plus près.

Les recettes réelles seront en revanche en diminution sensible (**1 002 000 € contre 1 066 000€**) à cause notamment de la baisse des dotations. En matière fiscale, **les taux d'imposition communaux ont été strictement maintenus** à leur niveau existant. Les bases fiscales étant stable (+1%), on a maintenu une prévision de recettes d'impôts de 703 000 €.

Au total, en intégrant le report excédentaire de 2015 (130 000 €), la Section de Fonctionnement pourrait dégager un **résultat positif de 100 000 €**, en net retrait par rapport à 2014. La **Capacité brute d'Autofinancement prévisionnelle** (159 000 €) sera sensiblement inférieure à celle observée en 2014 (194 000€) et 2015 (177 000€).

2016 Budget Principal Investissement

Milliers Euros	2015	2016
Frais d'Etude (Ecole)	17	43
Enfouissement réseaux Quélérn solde	86	86
Investissements corporels	117	216
Travaux bâtiments municipaux	12	79
Bibliothèque		48
Chaufferie mairie		13
Travaux de voirie	52	73
Run ar Louarn, Chemin grève, Ramparts, Penker dont à arbitrer		9
Outillage voirie	18	10
Travaux Calles Ports	7	14
Réserve pour investissement imprévu	14	18
Mobilier (Ecole et Bibliothèque)	5	12
Total Dépenses d'équipement	262	344
dont Provision réserve et arbitrage		27

L'ensemble de ce programme 2016 pourra être financé en s'appuyant sur les ressources propres de la commune (excédent d'investissement de 2015 + résultat de fonctionnement de 2016) et trésorerie existante, sans recourir à aucun nouvel emprunt.

L'encours de la dette sera donc en diminution en fin d'exercice (321 000€) et la trésorerie de fin d'année sera maintenue à son niveau de 606 000€.

Milliers €	Exécuté 2 015	Budget 2 016
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 015	2 016
Solde exécution SI A-1	0	0
Subventions d'équipement versées	86	86
Immobilisations incorporelles	21	43
Immobilisation corporelles = investissement	155	216
Total des dépenses d'équipement	262	344
Emprunts (remboursement capital)	29	36
Dépenses imprévues	0	5
Total des dépenses financières	29	41
Total des dépenses réelles d'investissement	291	385
Reste à Réaliser A-1	42	42
Total des dépenses d'investissement	291	385
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 015	2 016
Solde exécution SI A-1	155	170
Subventions d'investissement reçues	21	21
Total des recettes d'équipement	21	21
Dotations Fonds divers FCTVA	35	34
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1)	153	0
Total des recettes financières	188	34
Total des recettes réelles d'investissement	365	225
Virement de la SF (Résultat A)		100
Amortissement immobilisations +cessions	55	59
Total des recettes d'investissement	420	384
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	170	-1

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT A MOYEN TERME ET FINANCES COMMUNALES UNE GRANDE VIGILANCE S'IMPOSE

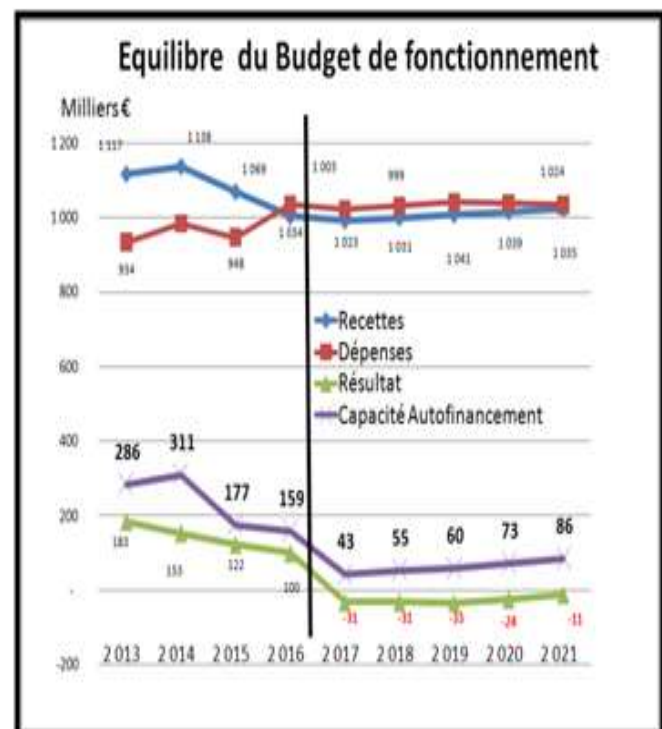
L'exercice d'établissement du budget annuel s'accompagne d'un travail de projection à moyen terme, sur des bases réactualisées. La projection intègre les évolutions plausibles des différents types de recettes et de dépenses sur 5 ans, en tenant compte des incertitudes liées aux réformes de la gestion des collectivités, de la socio démographie du territoire et des relations avec la CCPC et la CCAM.

Les hypothèses de travail sont très serrées :

- Maîtrise des charges de fonctionnement (diminution de 1% par an des charges générales et courantes de gestion, stabilité totale des charges de personnel,
- Dotations de l'Etat stabilisées 182 000€ à partir de 2017
- Recettes fiscales progressant de 1% chaque année (effet « bases » et effet TADM – droits de mutation), mais **stabilité des taux**.
- Centrage des budgets d'investissement sur les projets « essentiels » : Ecole, Agenda d'accessibilité, maintenance de la voirie et des bâtiments communaux.

Ce scénario confirme la tendance de fonds déjà observée à **une fragilisation forte des finances de la commune dans les années à venir, phénomène qui touche la plupart des 36 000 communes en France** :

- **Déficit d'exécution structurel de l'ordre de 10 à 30 000€**
- **Baisse sensible du niveau de la capacité d'autofinancement**



Dans ce **contexte de « pénurie » financière**, le choix politique central de l'équipe municipale est de tout faire pour maintenir la capacité de la commune à assurer dans les 4 ans à venir **la réalisation du projet «Ecole »** et la **maintenance normale et réglementaire des équipements municipaux**, et ceci sans procéder à une augmentation des taux d'imposition habitation et foncier.

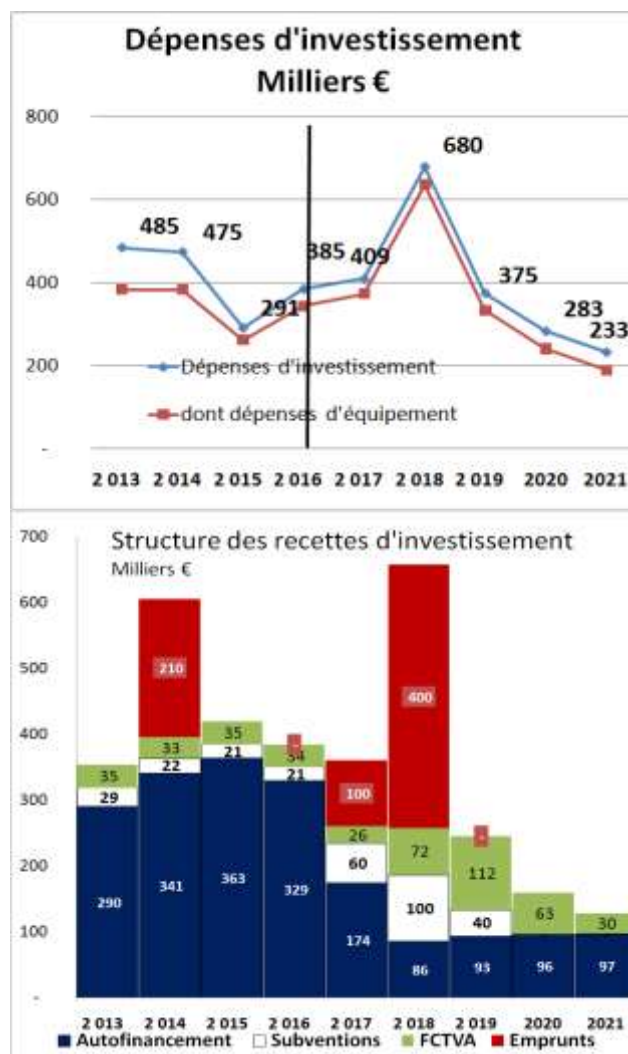
Les projections des dépenses d'investissement, chiffrées selon les estimations apportées par les études détaillées (notamment le projet « Ecole »), montrent que le pic de dépenses d'équipement aura lieu en 2018 (680 000 € TTC)

Le schéma de financement du programme est largement esquissé : la commune utilisera entre 2017 et 2019:

- Ses capacités d'autofinancement, appuyées sur l'épargne accumulée dans les années récentes ((353 000€) et l'autofinancement annuel.
- Les subventions potentielles pour le projet Ecole et le FCTVA (460 000€ environ)
- L'emprunt auprès de la CDC et/ou autres institutions (550 000€).

Au final, cette stratégie conduira à **augmenter sensiblement l'encours de la dette**, qui passera de 305 000 € en 2016 à 681 000 € en 2019.

L'endettement par habitant évoluera de 310 € à 749 €, le situant alors légèrement au dessus de la moyenne des communes comparables en taille (640 €/H).



LE BUDGET ASSAINISSEMENT

A la fin 2015, 514 raccordements avaient été installés. 44 raccordements ont été finalisés au début 2016, ce qui porte le total à 558, conformément au programme du projet.

A la fin 2015, 292 raccordements ont été payés, ils seront 353 à la fin 2016 (prévisions) et on peut espérer que le parc de 558 branchements sera intégralement payé fin 2017, début 2018.

Entre 2014 et 2015, les **charges d'exploitation** ont évolué de **119 000 € à 178 000 €** selon la montée en régime prévue de l'usage du dispositif. Les coûts d'amortissement des installations et les intérêts des emprunts sont importants et récurrents (140 000 €).

Le budget des **charges 2016 (210 000€)** a été établi :

- En intégrant la signature d'une convention de gestion avec Veolia, qui permettra de n'affecter aucun technicien communal au suivi et d'être pleinement en conformité avec les communications réglementaires
- En prenant en compte l'impact des projets d'extension du réseau aux Hauts de Quélerm (CPEOM) et Menez Izella.

Milliers €	2014 Exécution	2015 Exécution	2016 Budget
TTC			
Charges hors virement à la SI	119	178	210
Charges à caractère général	23	38	73
TFSE	17	21	23
Véolia	6	18	50
Charges de personnel et assimilées	16	-	-
Autres charges de gestion courantes	-	1	4
Dépenses imprévues	-	-	1
Dotations amortissement immo	47	97	97
Intérêt des emprunts	32	42	35
Charges exceptionnelles	1	0	0
Recettes	171	348	340
Ventes de produits HT	127	252	127
Raccordements (tabourets)	106	205	75
Redevance	12	12	14
Abonnement annuel	8	32	36
Autres produits	8	4	2
Quote part Subvention investissement	43	43	43
Résultat Fonctionnement reporté	-	52	170
Résultat Exploitation comptable	52	170	130
Résultat Exploitation hors RER	52	118	- 39
Résultat Exploitation après TVA	36	138	125
Excédent brut de fonctionnement	55	223	184

Les **produits d'exploitation** ont été en forte progression en 2015 (348 000€), du fait des paiements de raccordements et de la montée en régime des abonnements et de la tarification sur l'eau consommée (la consommation moyenne par Unité d'Habitation s'établit à 46 m³, soit sensiblement en dessous des prévisions initiales (60 m³).

Au total l'exercice 2015 a dégagé un **résultat comptable de 170 000€** et un excédent d'exploitation rattaché de 118 000 €.

Les recettes budgétées en 2016 sont plus faibles que l'exécution 2015 : **340 000 €** (estimation prudente), avec une baisse sensible normale des paiements de raccordements en nombre.

Le **résultat d'exploitation prévisionnel** (130 000 €) sera en diminution, et même l'excédent brut rattaché à l'exercice pourrait être négatif (environ 40 000€).

TTC Milliers Euros	2014 Exécution	2015 Exécution	2016 Budget
Dépenses	1 037	289	514
Solde de la SI reporté	234	188	-
Dépenses imprévues	-	-	1
Subventions équipement Quote part virée SE	43	43	43
Remboursement prêts en cours	24	50	74
Dépenses d'équipement	736	7	396
Avances sur commandes immo	-	-	-
Dépenses hors Solde SI reporté	-	101	-
Recettes	849	462	576
Solde de la SI reporté	-	-	173
Emprunt consolidation	685	-	-
Dotations Fonds divers	29	-	-
Subventions Budget communal Equipement	-	-	-
Subventions équipement	-	364	176
Immobilisations en cours	-	1	-
Virement de la SE	88	-	130
Virement SE à SI (amortissements)	47	97	97
Recettes hors SE A-1/ Résultat Exploitation A	-	-	-
Résultat Investissement	- 188	173	62
ENCOURS TOTAL DE LA DETTE	1 914	1 889	1 864

Concernant la **partie investissement** du Budget Assainissement :

- En 2015, le solde de financement du programme des 558 postes a été bouclé pour un montant de 188 000 €.
- Parallèlement, nous avons encaissé le solde des subventions Agence de l'eau obtenues, soit 364 000 €.
- Au total, **l'excédent d'investissement 2015 a atteint 173 000 €.**

En **2016**, l'intégralité du coût TTC des dépenses liées aux 2 extensions de réseau programmées a été budgétée à hauteur de **396 000 €.**

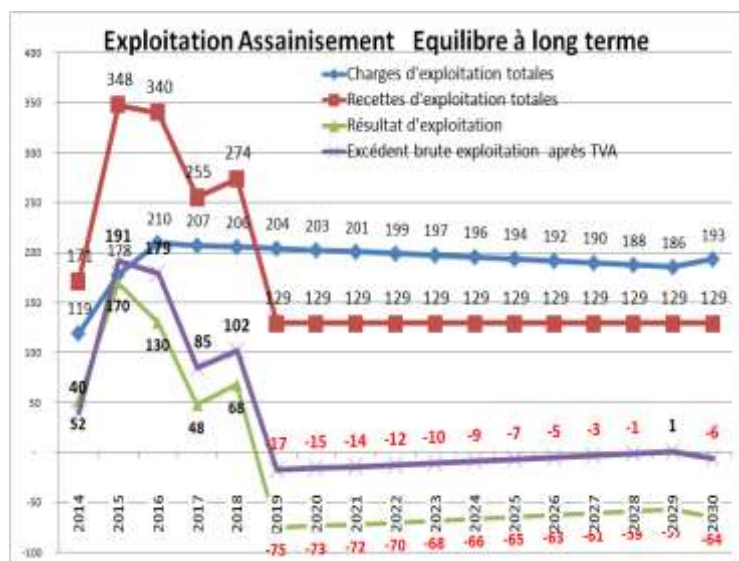
Cet investissement complémentaire permettra d'assurer 45 raccordements supplémentaires sur des Unités d'Habitation et d'ajouter l'équivalent de 40 UH au titre des consommations de la partie Haut de Quélern du CPEOM.

Il sera financé en grande partie par des subventions :

- Agence de l'eau : 133 000 €
- Département 29 : 16 000 €
- ESID (Ministère Défense) : 89 000 €

Et à hauteur de 158 000 € par les ressources propres du Budget Assainissement.

LE BUDGET ASSAINISSEMENT PREVISIONNEL A LONG TERME



Les prévisions sur les équilibres à long terme du budget assainissement ont été actualisées en tenant compte des 2 extensions de réseau programmées en 2016 / 2017.

Elles montrent que si on conserve le système et le niveau de tarification existant tout au long de la vie du dispositif, **celui-ci engendrera un déficit structurel** :

- le résultat d'exploitation sera tendanciellement négatif à hauteur de **75 à 65 000€ à compter de 2019**,
- ceci est principalement lié au fait que le budget doit assumer des charges fixes très lourdes (amortissement des immobilisations et des charges d'emprunt (140 000 € par an).
- En trésorerie, l'excédent brut d'exploitation après TVA sera de l'ordre de - 10 000 € à partir de 2019.

Au-delà de ces constats, on rappelle que la **compétence Assainissement sera transférée à la nouvelle Communauté de Commune Presqu'île Aulne au plus tard en 2019**. Ceci entrainera une fusion juridique, technique et financière des différents dispositifs existants au niveau des 10 communes concernées. Dans ce cadre, **une révision / unification des tarifs appliqués sera mise en œuvre**.

La mise à plat des actifs et passifs et leur agrégation comptable à ce moment-là conduira la commune de Roscanvel à faire reconnaître la **créance que le Budget Principal a constituée sur le Budget Annexe assainissement, de l'ordre de 400 000€**.

CAMPING MUNICIPAL

BUDGETS 2015 et 2016 : MISE EN ACCESSIBILITE OBLIGATOIRE

Milliers d'Euros TTC	2014 Exécution	2015 Exécution	Budget 2016
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	26	20	29
Charges à caractère général	10	10	14
Charges de personnel	1	2	5
Total des dépenses réelles de fonctionnement	11	12	18
Amortissement immobilisations	15	8	11
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	29	30	36
Résultat reporté A-1		3	9
Total des recettes réelles de fonctionnement	28	27	27
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	3	9	7
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3	40	18
Total des dépenses d'équipement	3	40	17
Dépenses imprévues			1
Total des dépenses réelles d'investissement	3	40	18
Total des dépenses d'investissement	3	40	18
RECETTES D'INVESTISSEMENT	35	40	18
Solde exécution SI A-1	15	32	0
Total des recettes d'équipement	0	0	0
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1)	5		
Total des recettes réelles d'investissement	20	32	0
Virement de la SF (Résultat A)			7
Amortissement immobilisations +cessions	15	8	11
Total des recettes d'investissement	35	40	18
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	32	0	-0

Le chiffre d'affaires annuel se maintient sur un étiage de l'ordre de 27 000 €, la fréquentation étant très régulière en saison et en partie hors saison (professionnels en mission).

Les **dépenses réelles de fonctionnement** sont chaque année de l'ordre de 11 à 12 000 €. En 2016 nous avons revu notre méthode d'évaluation en imputant comptablement plus de temps des agents communaux intervenant sur le camping (4 mois ETP au lieu de 2), afin d'être plus proche de la réalité des temps passés.

Concernant l'investissement :

- En 2015, 40 000 € ont été principalement employés pour l'aménagement du local d'accueil, qui devait être mis en conformité ERP accessibilité et amélioré. Le financement a été assuré sur ressources propres du budget Camping (épargne + excédent de fonctionnement)
- En 2016 nous prévoyons d'effectuer les travaux de mise aux normes nécessaires pour la rampe d'accès à l'espace sanitaire/toilette, pour un coût de l'ordre de 18 000 €. Le financement sera également assuré sur ressources propres.